

Année 2022 - Déclaration des cadeaux et invitations

Date de remise	Description du cadeau ou invitation	Valeur monétaire explicite ou approximative en euros	Identité du donneur	Indiquer la suite donnée au cadeau ou à l'invitation
	Livre	19,90€	Laurence Paoli	Remerciements
	Livre	12€	Marie Trellu-Kane Unis-Cité	Remerciements
	Livre	10€	Fondation Jean-Jaurès	Néant
	Livre	30€	Robert Kohler	Remerciements
	Livre	48€	UNIOPSS-URIOPSS	Remerciements

Date et signature : 06/01/2023



En application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), la Commission de Déontologie garantit que les données recueillies dans ce document sont strictement confidentielles : leur accès et traitement sont limités aux seuls agents expressément habilités du Secrétariat de la Commission de Déontologie.

Le droit d'accès et de rectification de ces données peut être exercé en s'adressant au Secrétariat de la Commission de Déontologie, 5, rue de Lobau 75004 PARIS.

Les informations destinées à renseigner la notice individuelle consacrée à chaque élu.e sur Paris.fr sont signalées comme telles.

Ces données seront conservées toute la durée de votre mandat ainsi que les trois années suivantes dans le cadre du droit de suite.

Si vous estimez, après avoir contacté le Secrétariat de la Commission de Déontologie, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) - 3 place de Fontenay 75007 Paris ou <https://www.cnil.fr/fr>.